



angers Loire métropole

communauté d'agglomération



→ DOSSIER PRESSE

Approche carbone PME-PMI

jeudi 11 mars 2010



Relations presse**Angers Loire Métropole**

Corine BUSSON-BENHAMMOU

83, rue du Mail – BP 80529 – 49105 Angers Cedex 02

Tél. : 00 33(0)2 41 05 40 33 - Fax : 00 33(0)2 41 05 39 29

ESAIP

Axelle POUJADE

18 rue du 8 mai 1945- BP 80022 – 49180 Saint-Barthélemy d'Anjou cedex

Tél. : 00 33(0)2 41 96 65 25

apoujade@esaip.org

« L'approche carbone » : une des actions du plan climat

Dans le cadre de son plan climat territorial, Angers Loire Métropole impulse des partenariats, des actions et une dynamique locale sur la question de la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

En partenariat avec l'ESAIP, Ecole d'Ingénieur en sécurité, environnement et prévention des risques, Angers Loire Métropole s'est engagée dans **un projet d'approche carbone auprès des PME-PMI** du territoire angevin.

Un appel à candidature a été lancé, aussi bien auprès des TPE que des PME de cent salariés pour réaliser une « approche carbone » de leur activité afin de leur permettre d'identifier les principales sources d'émissions de gaz à effet de serre. Entièrement gratuite, cette démarche a été conduite de janvier 2010 à mars 2010.

Cette initiative réalisée en collaboration avec l'ADEME et soutenue par la CCI, la Chambre d'Agriculture et la CGPME, a permis d'accompagner **11 entreprises**, afin de les **aider à évaluer les sources d'émission de gaz à effet de serre liées à leurs activités** et à appréhender les marges de manœuvre possibles afin de diminuer l'impact constaté.

La Méthode de « l'approche carbone »

La méthode a été créée par quatre élèves ingénieurs de l'ESAIP de la spécialité environnement, sécurité et prévention des risques avec l'appui technique et l'expertise de l'ADEME et en concertation avec ALM.

L'outil « approche carbone » constitue une première étape dans une démarche d'amélioration du bilan environnemental de l'entreprise.

Les cinq postes pris en considération sont :

- les **énergies internes** (consommation d'énergie sur le site, utilisation de combustibles)
- les **procédés internes** (émissions non énergétiques liées à l'activité)
- le **fret** (transport de marchandises fournisseurs et client),
- le **transport de personnes** (transport du personnel domicile travail, déplacements professionnels et déplacements visiteurs)
- les **matériaux et les services entrants** (métaux, plastiques, verres, papiers, achat fourniture mais aussi prestation d'assurance d'avocats...).

Des échanges ont eu régulièrement lieu entre les élèves ingénieurs de l'ESAIP et chacune des PME-PMI, pour les accompagner dans la collecte et la saisie des données dans l'outil « approche carbone ».

Des entreprises participantes de secteurs d'activités très variés

- BECOUZE (*Conseil, Expertise comptable, Commissariat*)
- AQUASCOPE (*Bureau d'études en environnement aquatique*)
- BARRAULT RECHERCHE (*Bureau d'études en énergie*)
- SOREGOR (*Informatique*)

- ANJOU POMPES BECOT (*Electromécanique*)
- JEAN CHARLES et COMPAGNIE (*Couvreur-zingueur*)
- GAEC des FRITILLAIRES (*Agriculture Elevage*)
- JARDINS DES ARDOISIÈRES (*Commerce de produits de jardinage-animalerie*)
- INTERSEED (*Création, commercialisation de kits de plantation*)
- KOLMI (*transformation de non tissé*)
- FLASH FRUITS (*Arboriculteur-transformateur*)

Les motivations des entreprises sont :

- connaître pour pouvoir agir ;
- avoir des éléments pour communiquer ;
- motiver et fédérer les salariés ;
- l'exemplarité.

Les résultats des entreprises : en synthèse

Il est difficile de dégager de véritables tendances compte tenu de l'échantillon de la diversité des secteurs d'activités

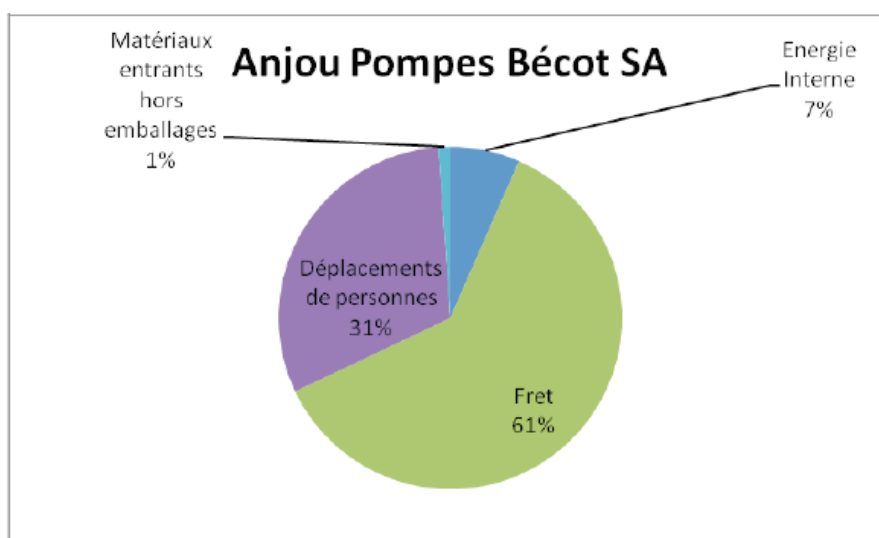
Les premiers résultats mettent en évidence les émissions liées aux déplacements (fret et transport de personnes).

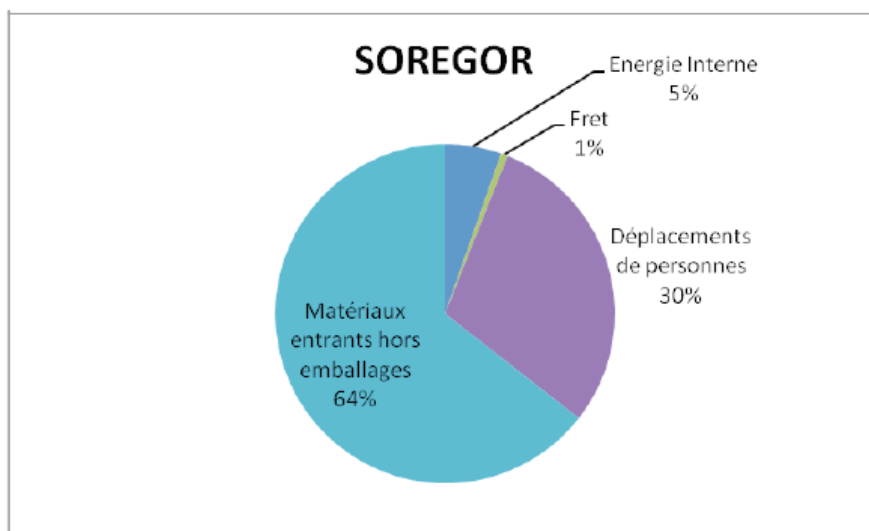
En effet, quatre sur onze entreprises obtiennent plus de 80 % de leurs émissions de gaz à effet de serre sur ces postes et trois entreprises en ont environ 55%.

Ensuite, ce sont les postes concernant les énergies internes et les matériaux et services entrants qui ressortent dans les mêmes ordres de grandeurs (entre 30 et 45% des émissions).

Le poste des procédés internes représente le poste plus émetteur (environ. 60%) pour une seule entreprise.

Exemples de résultats (confidentiels)





Au regard des résultats, des préconisations « générales » ont été proposées aux entreprises par les élèves –ingénieurs de l’ESAIP.

Certaines entreprises souhaitent être informées sur les dispositifs d’accompagnements et/ou engager des actions en interne : sensibilisation des salariés ou réaliser un Bilan Carbone® (outil ADEME)

Les dispositifs d’accompagnement proposés aux entreprises :

Différentes possibilités d’accompagnement sont proposées par les partenaires associés à ce projet, pour aider les entreprises à concrétiser leur volonté de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

L’accompagnement concerne les transports, l’énergie et les déchets

✓ Par Angers Loire Métropole

- Les Co-Mobiles *

Sessions gratuites de formation afin d’apporter aux entreprises des éléments méthodologiques et opérationnels pour mener à bien leur Plan de Déplacements Entreprise (PDE) (3 ateliers).

Journées thématiques complémentaires en entreprise (un atelier vélo et un atelier sur le covoiturage et les transports en commun).

** en partenariat avec l’ADEME, la CCI, le Conseil Général de Maine et Loire, la Communauté d’Agglomération du Choletais, la CRAM des Pays de la Loire et l’Association Sécurité Routière Entreprise 49*

- Le Challenge Entreprise

Organisé chaque année, entre avril et septembre, c’est l’occasion, sur une durée limitée, pour une entreprise d’envisager autrement les déplacements au travail en incitant ses salariés à utiliser des modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle par la mise à disposition des entreprises de « pass bus » ainsi que de vélos « Vélocité ».

- Le Protocole Plan de Déplacements Entreprise (PDE)

Angers Loire Métropole propose aux entreprises un accompagnement spécifique, se traduisant par la signature d'un protocole.

Cet accompagnement est composé d'une aide financière dans le cas où le PDE est réalisé par un bureau d'études (subvention à hauteur de 20% du montant des études) ; et une aide technique : suivi et accompagnement de l'entreprise, participation au groupe de suivi du PDE, aide à l'élaboration de documents (communication, questionnaire auprès des salariés...), aide technique pour la mise en place d'actions.

✓ **Par la Chambre d'agriculture**

- Concernant la gestion des déchets sur une exploitation agricole : état des lieux sur les pratiques en matière de gestion des déchets et préconisations.
- Dispositifs d'Economie d'Energie sur une exploitation agricole à travers :
 - Réalisation d'audit énergétique des exploitations agricoles - approche cycle de vie (Il s'agit d'un bilan énergétique entrée-sortie sur l'exploitation qui permet d'évaluer les émissions des gaz à effet de serre).
 - Conseil pour la maîtrise de l'énergie en fonction des résultats de l'audit énergétique : préconisations personnalisées pour réaliser des économies d'énergie.
 - Les formations : réduire la facture énergétique de mon atelier lait, réduire la facture énergétiques de mon atelier volaille...
 - Conseil sur les possibilités de production d'énergie renouvelable (bois / photovoltaïque / méthanisation)

✓ **Par La Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI)**

- Pré-diagnostic déchets : état des lieux sur les pratiques en matière de gestion des déchets et préconisations.
- Dispositif : Eval'Energie « chasse aux gaspis » : bilan des consommations et présentation des actions opérationnelles classées en trois niveaux : coût zéro, coûts faibles et investissements.
- Pré-diagnostic énergie : fourniture d'un rapport détaillé avec estimation large sur les coûts de mise en œuvre et les temps de retour sur investissement des actions proposées.
- Formations : formation de base en énergie, formations techniques en maîtrise de l'énergie.

✓ **La Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises (CGPME)**

Des dispositifs concernant les thématiques des transports, de la gestion de l'énergie et des déchets sont en cours d'élaboration.

Pour plus d'informations sur l'ESAIP : www.esaip.org

Plus d'informations sur le plan climat (vidéos, interviews, diaporamas, etc.) <http://www.angersloiremetropole.fr/planclimat>